

VEILLE MÉDIATIQUE AGROALIMENTAIRE SUR LA CHINE, HONG-KONG ET TAÏWAN

Février 2019 – N° 12



SOMMAIRE

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS..... 3

Hong Kong : des biscuiteries de Hong Kong ont reçu l'ordre de modifier des ingrédients suite à la découverte de produits chimiques cancérigènes dans des biscuits	3
Taiwan : modifications de la norme sur les limites maximales de résidus (LMR) de pesticides	4
Chine : boulettes de viande de l'entreprise chinoise « Anjoy Food » contaminées par le virus de la peste porcine africaine	4
Chine : appel à commentaires sur la nouvelle réglementation de l'étiquetage des aliments santé	5

ACTIONS DE COOPÉRATION DES CONCURRENTS DE LA FRANCE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE ... 6

Chine : application d'une mesure anti-dumping sur la viande de volaille brésilienne	6
---	---

STRATÉGIE D'ENTREPRISES DE GROUPES LOCAUX OU ÉTRANGERS..... 7

Chine : lancement de la plateforme d'open innovation « HENRi@Nestlé »	7
Chine : la France devrait exporter des milliers de tonnes de bœuf en Chine en 2019	7

ÉVOLUTIONS / TENDANCES DU MARCHÉ AGROALIMENTAIRE LOCAL 9

Chine : annonce des quotas 2019 pour l'importation de viande bovine et de lait en poudre depuis l'Australie	9
Chine : les importations de vin à la baisse sur le marché chinois en 2018.....	9
Chine : Citibank revoit à la baisse les prévisions de bénéfices des producteurs australiens de poudres de lait infantiles Bellamy's et A2 Milk en 2019	10
Chine : impact de la baisse du nombre des naissances en 2018 sur le marché des poudres de lait infantile	10
Chine : le changement climatique peut-il permettre à la région du nord-est de la Chine de devenir une terre de vin reconnue dans le monde ?	11
Chine : signature d'une déclaration conjointe sur le commerce électronique par 75 pays membres de l'OMC	12
Chine : le marché des produits surgelés en Chine dépasse les 120 Mds CNY (16 Mds EUR)	12

GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET SOURCES D'INFORMATION... 13

Acronymes	13
Sources d'information.....	13

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

HONG KONG : DES BISCUITIERIES DE HONG KONG ONT REÇU L'ORDRE DE MODIFIER DES INGREDIENTS SUITE A LA DECOUVERTE DE PRODUITS CHIMIQUES CANCERIGENES DANS DES BISCUITS

Le Conseil des consommateurs a testé 58 produits différents l'année dernière et constaté des taux élevés de produits chimiques dans 90% des cas. Une étude a également révélé que ces produits sont souvent mal étiquetés et qu'ils contenaient 210% de sucre en plus de ce qui avait été annoncé.

L'association de défense des consommateurs de Hong Kong a déclaré avoir trouvé des traces de glycidol et d'acrylamide - des sous-produits chimiques utilisés dans le processus de fabrication de biscuits augmentant le risque de cancer - dans près de 90 % des 58 échantillons testés entre août et octobre 2018. Dans le même temps, il a été découvert que 35 types de biscuits contenaient du 3-MCPD, un autre sous-produit chimique pouvant nuire aux reins et à la fertilité masculine.

"Ces éléments chimiques ont été générés par l'échauffement de l'huile à certaines températures", a déclaré Clement Chan Kam-Wing, président du comité de la publicité et des relations intercommunautaires de l'association. L'acrylamide en particulier, qui se forme lorsque les aliments sont cuits à des températures élevées, s'est avéré cancérigène chez les animaux. Mais la portée de ses effets sur l'homme n'est pas encore complètement connue des scientifiques, a déclaré Wang Mingfu, professeur associé à l'école des sciences biologiques de l'Université de Hong Kong. « Ce n'est pas un problème nouveau ; l'acrylamide est connu en Occident depuis au moins 10 ans », a déclaré Wang.

Le produit chimique se trouve également dans les chips et le café et constitue un risque pour les personnes qui consomment ce type d'aliments tous les jours. Une étude réalisée l'année dernière par l'association a révélé la présence de glycidol et de 3-MCPD dans près de 20 types de margarine vendues à Hong Kong.

L'Organisation Mondiale de la Santé ne fixe pas de limite à la consommation de glycidol et d'acrylamide, mais l'association a déclaré que les consommateurs devraient en manger « le moins possible ».

Parmi les 48 types d'acrylamide, le Quadruple Belgian Chocolate Cookie de la chaîne de supermarchés britannique Sainsbury's contenait les traces les plus élevées (340 mg/kg). Les rouleaux d'œufs fabriqués par la société hongkongaise Yu Pin King avaient de fortes traces de glycidol (1 700 mcg/kg).

En réponse, le distributeur de Yu Pin King et de Sainsbury's, a déclaré qu'il avait cessé la commercialisation des rouleaux d'œufs, mais que le produit Sainsbury's était conforme aux normes fixées par le gouvernement de Hong Kong. Dans le même temps, il a été constaté que 46 types de biscuits et gâteaux avaient mal été étiquetés ou que des informations sur le contenu nutritionnel du produit manquaient : 29 des échantillons portant des étiquettes nutritionnelles se sont avérés avoir mal étiqueté la teneur en sucre, en sodium ou en matières grasses.

L'association a déclaré que les aliments étaient considérés comme riches en sucre lorsque leur teneur en sucre dépassait 15g pour 100g et riches en matières grasses lorsque 100g d'aliments solides contenaient plus de 20g de matières grasses.

Thématique : sécurité sanitaire des aliments – Hong Kong – santé

Date : le 15 janvier 2019

Source : <https://www.scmp.com/news/hong-kong/hong-kong-economy/article/2182147/recipe-change-citys-bakers-told-switch-ingredients>

TAÏWAN : MODIFICATIONS DE LA NORME SUR LES LIMITES MAXIMALES DE RESIDUS (LMR) DE PESTICIDES

La TFDA renforce la gestion des résidus de pesticides dans les aliments.

Le 18 janvier 2019, la *Taiwan Food and Drug Administration* (TFDA) a annoncé un amendement de la norme « limites maximales applicables aux résidus (LMR) de pesticides », portant principalement sur la révision de 34 résidus de pesticides dans 130 produits agricoles, tels que fruits et légumes.

Les modifications apportées concernent les LMR comme celles de *Beauveria bassiana A1*, *Bacillus amyloliquefaciens YCMA1*, *Propaphos*, *Phosdiphen*..etc. En parallèle, la liste des catégories d'aliments a été modifiée en ajoutant le pois sec et le céleri dans la liste de légumes.

La TFDA met régulièrement à jour la réglementation sur les quantités maximales autorisées de résidus de pesticides qui peuvent se trouver dans les produits alimentaires destinés à la consommation humaine ou animale. La norme a été fixée par le *Council of Agriculture* et le département de *Health and Welfare*, par la prise en compte des normes internationales et des habitudes alimentaires des Taïwanais. L'objectif est de s'assurer que les résidus de pesticides présents dans les aliments ne constituent pas un risque inacceptable pour la santé des consommateurs et des animaux. Par ailleurs, la TFDA prend en charge la demande d'augmentation des limites légales de résidus de pesticides dans les produits agricoles importés. Les critères d'évaluation comprennent : données de toxicité, dossiers de tests de régression du pH, méthodes d'utilisation approuvées à l'étranger et l'évaluation du risque cumulatif de l'ingestion totale de nourriture par des consommateurs conformément aux normes internationales ; tous les documents seront examinés par les autorités taïwanaises concernées.

Parallèlement, la TFDA continuera d'inspecter les résidus de pesticides dans les produits agricoles sur le marché actuel. Si un pesticide interdit est détecté, l'agriculteur ou l'importateur responsable risque de devoir payer une amende pouvant aller de 60 000 à 200 millions TWD (soit de 1700 à 5,6 millions euros).

Thématique : réglementation – produits agricoles – pesticides – Taïwan

Date : le 18 janvier 2019

Source : <https://www.foodnext.net/news/newsnow/paper/5593276778>

CHINE : BOULETTES DE VIANDE DE L'ENTREPRISE CHINOISE « ANJOY FOOD » CONTAMINEES PAR LE VIRUS DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE

Cette affaire a immédiatement fait plonger la capitalisation boursière d'Anjoy Food avec une perte d'environ 75 M EUR.

L'entreprise chinoise Anjoy Food est spécialisée dans la production des produits surgelés à base de viande, de farine et de riz. Sa filiale Taizhou Anjoy Food a été impliquée dans un scandale sanitaire. Un lot de boulettes de viande (No. de lot de production 2018112450T) est en effet soupçonné d'être contaminé par le virus de la peste porcine africaine. Le 21 janvier dernier, à la suite de l'annonce de cette affaire, la capitalisation boursière d'Anjoy Food a chuté de 598 M CNY (environ 75 M EUR).

En 2017, sa filiale Taizhou Anjoy Food a produit 9 000 tonnes de boulettes de viande, soit 2,56 % de la production totale d'Anjoy Food.

Thématique : peste porcine africaine – Anjoy Food – boulettes – sécurité sanitaire des aliments – capitalisation boursière

Date : le 22 janvier 2019

Source : https://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_2887260

CHINE : APPEL A COMMENTAIRES SUR LA NOUVELLE REGLEMENTATION DE L'ETIQUETAGE DES ALIMENTS SANTE

Il sera obligatoire de faire figurer sur l'étiquetage des aliments santé des mentions spéciales telles que " Ces produits ne sont pas destinés à prévenir ou à traiter des maladies", " Ces produits ne peuvent pas remplacer les médicaments", etc.

Le 29 janvier, la SAMR (Administration nationale pour les régulations de marché) a publié sur son site internet un appel à commentaires au sujet d'une nouvelle réglementation relative à l'étiquetage des aliments santé (*health foods*). Les contenus sur l'étiquetage des *health foods* doivent être identiques à ceux indiqués sur le certificat d'enregistrement ou sur la documentation de dépôt de dossier du produit concerné. Les producteurs des *health foods* sont responsables de l'authenticité et de la conformité des produits aux réglementations chinoises. Il est obligatoire d'indiquer sur l'étiquetage des mentions spéciales (telles que "Ces produits ne sont pas destinés à prévenir ou à traiter des maladies", "Ces produits ne peuvent pas remplacer les médicaments" etc.) ainsi que le numéro de téléphone spécifique dédié aux plaintes. De plus, des exigences précises pour les emballages des *health foods* sont précisées dans le document joint. La nouvelle réglementation devrait entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020. Les produits fabriqués avant cette date seront autorisés à être commercialisés jusqu'à la fin de leurs dates limites de conservation. L'appel à commentaires prendra fin le 28 février 2019.

Thématique : SAMR – étiquetage – *health foods* – mentions spéciales

Date : le 29 janvier 2019

Source : http://samr.saic.gov.cn/gg/201901/t20190129_281305.html

ACTIONS DE COOPÉRATION DES CONCURRENTS DE LA FRANCE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

CHINE : APPLICATION D'UNE MESURE ANTI-DUMPING SUR LA VIANDE DE VOLAILLE BRÉSILIENNE

Suite à la levée de la mesure liée à l'interdiction d'importation de la viande de volaille depuis le Brésil, il est désormais obligatoire pour les importateurs de viande de volaille brésilienne de payer une taxe comprise entre 18,8 % et 38,4 %.

D'après Reuters, le ministère du Commerce chinois a accepté la proposition des exportateurs brésiliens visant à résoudre le litige lié à la viande de volaille brésilienne. Claudia Marques, avocat associé de MPA Trade Law et représentant les exportateurs brésiliens de viandes de volaille, mentionne que la décision du gouvernement chinois sur l'acceptation de la proposition d'un "engagement en matière de prix" de la partie brésilienne est déjà transmise aux différentes parties. L'accord implique la mise en place d'un prix planché pour l'exportation vers la Chine des viandes de volaille brésiliennes afin de clôturer l'enquête anti-dumping menée par le ministère du Commerce chinois depuis août 2017. Cet accord sera en vigueur à partir du 18 février. D'après l'accord, la partie brésilienne s'engage à vendre les produits sur le territoire chinois à un prix ne pouvant être inférieur à celui de l'accord.

En complément, il est désormais obligatoire pour les importateurs de viande de volaille brésilienne de payer une taxe sur ces produits, comprise entre 18,8 % et 38,4 %.

Thématique : exportation – viande de volaille – Brésil – Chine – anti-dumping – engagement – tarif

Date : le 23 janvier 2019

Source : <http://finance.sina.com.cn/money/future/fmnews/2019-01-22/doc-ihfqziz9925494.shtml>

STRATÉGIE D'ENTREPRISES DE GROUPES LOCAUX OU ÉTRANGERS

CHINE : LANCEMENT DE LA PLATEFORME D'OPEN INNOVATION « HENRI@NESTLE »

Cette opération permet d'ouvrir des projets pour la Chine, un pays en pointe dans l'innovation faisant face à de nombreux défis.

Nestlé, 1^{er} groupe agroalimentaire mondial, vient de lancer officiellement en Chine sa plateforme destinée aux start-ups et entrepreneurs « HENRi@Nestlé ». Créée en 2016 à l'occasion des 150 ans d'anniversaire du groupe, la plateforme a la même raison d'être que l'entreprise : « améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain ». Elle offre la chance, pour les start-ups et les futurs entrepreneurs, d'obtenir l'aide de Nestlé afin de répondre aux défis de notre époque. Les domaines sont multiples : développement durable, protection de l'environnement, éducation, santé et nutrition, etc. Les candidats sélectionnés pourront bénéficier du soutien financier de Nestlé, des conseils de ses équipes et de son réseau. Jusqu'à présent, « HENRi@Nestlé » a lancé avec succès 14 projets à travers le monde et a reçu plus de 400 candidatures provenant du monde entier.

Thématique : HENRi@Nestlé – plateforme – open innovation – start-up – entrepreneur

Date : le 18 janvier 2018

Source : http://www.cqn.com.cn/pp/content/2019-01/18/content_6698058.htm

CHINE : LA FRANCE DEVRAIT EXPORTER DES MILLIERS DE TONNES DE BŒUF EN CHINE EN 2019

Le bœuf français revient sur le marché chinois 17 ans plus tard.

Afin de marquer l'arrivée officielle de la viande bovine française sur le marché chinois, une grande soirée a été organisée à l'Ambassade de France à Pékin le 16 janvier. Lors de cette réception, les officiels chinois de la GACC (*General Administration of Chinese Customs*), du MARA (*Ministry of Agriculture and Rural Affairs*) et de la CAIQ (*Chinese Association of Inspection and Quarantine*) furent conviés ainsi que de associations nationales du secteur bovin. Cet événement a également attiré les principaux importateurs et distributeurs alimentaires chinois et s'est déroulée en présence de M. Jean-Maurice Ripert, Ambassadeur de France en Chine, de M. Dominique Langlois,

Président d'INTERBEV, l'interprofession française du bétail et de la viande, ainsi que les services sanitaires et de 4 entreprises françaises (Bigard, Elivia, SVA Jean Rozé et Puigrenier).

Par ailleurs, 4 partenariats institutionnels et commerciaux franco-chinois ont été signés pendant la soirée, renforçant la coopération entre les deux pays sur la filière bovine, confirmant ainsi les attentes fortes du marché chinois pour le bœuf français. Le premier partenariat signé comprenait le groupe Kerchin (un des plus importants producteurs de viande bovine en Chine) et Puigrenier sur une coopération commerciale. Le second partenariat a été signé par Interbev et le site de vente en ligne chinois des produits alimentaires Chunbo.com sur la commercialisation et la promotion de la viande bovine française via le e-commerce. Interbev était à nouveau à l'honneur pour le troisième partenariat qui a été signé avec la CAIQ pour le projet de coopération de la reconnaissance et du contrôle d'utilisation du logo VBF en Chine sur les produits français importés et retransformés en Chine. La dernière signature de coopération regroupait le groupe français SVA et la CAPM (*China Supply and Marketing Agricultural Production Wholesale Market Holding Co. Ltd*).

Thématique : viande bovine française – bœuf – Ambassade de France en Chine – lancement officiel – MOU – Bigard – Elivia – SVA Jean Rozé– Puigrenier

Date : le 18 janvier 2019

Source : http://www.ce.cn/cyssc/sp/info/201901/18/t20190118_31293056.shtml

ÉVOLUTIONS / TENDANCES DU MARCHÉ AGROALIMENTAIRE LOCAL

CHINE : ANNONCE DES QUOTAS 2019 POUR L'IMPORTATION DE VIANDE BOVINE ET DE LAIT EN POUDRE DEPUIS L'AUSTRALIE

En 2019, la volume d'importation de viande bovine australienne bénéficiant du taux conventionnel est fixée à 171 578 tonnes.

Le 2 janvier 2019, par sa circulaire No 7-2019, la GACC (Administration centrale de la douane chinoise) a annoncé le volume du quota pour l'importation de viande bovine et de poudre de lait depuis l'Australie en 2019 sous gestion de mesure de sauvegarde.

D'après l'Accord de libre-échange entre l'Australie et la Chine (ci-après sous abréviation de l'Accord), 8 références de produits agricoles d'origine australienne sont sous gestion de mesure de sauvegarde. Pour l'année 2018, le quota pour l'importation de viande bovine australienne sous le taux conventionnel était de 170 000 tonnes. La quantité d'importation réelle a atteint 172 876 tonnes, dont 2 876 tonnes importées sous forme de marchandises en transit. En 2019, et le volume autorisé à l'importation sous gestion de mesure de sauvegarde est de de 171 578 tonnes.

En ce qui concerne le lait en poudre, le quota pour l'importation sous le taux conventionnel était fixé à 20 258 tonnes, alors que l'importation réelle a atteint 9 532 tonnes pour l'année 2018. Pour l'an 2019, le seuil d'importation sous le taux conventionnel est de 2 1271 tonnes.

Thématique : Accord de libre-échange – Chine – Australie – viande bovine – lait en poudre – mesure de sauvegarde

Date : le 2 janvier 2019

Source : <http://www.customs.gov.cn/customs/302249/302266/302267/2167796/index.html>

CHINE : LES IMPORTATIONS DE VIN A LA BAISSSE SUR LE MARCHÉ CHINOIS EN 2018

La baisse des prix et la féroce concurrence sur le marché des vins importés en Chine ont entraîné une réduction des marges par rapport aux vins produits localement.

Après plusieurs années de croissance continue, les vins importés en Chine ont subi un recul fin 2018, impactant particulièrement la France et l'Australie.

Sur l'année 2018, la valeur des vins français a baissé de 8,75 % par rapport à 2017, passant de 973 M EUR à 903 M EUR. Les rivaux australien et chilien ont également vu leurs importations chuter, respectivement de 3,51 % et 4,5 % en valeur, de 2017 à 2018.

Selon les professionnels, ce ralentissement des importations de vins étrangers sur le marché chinois permettrait de donner un élan aux vins chinois. En effet, la concurrence entre les vins importés entraîne inévitablement une baisse des prix, rétrécissant ainsi les marges. Cela pourrait inciter certains distributeurs à rééquilibrer leur offre entre les vins importés et les vins chinois.

Thématique : vins importés – vins chinois – ralentissement des importations

Date : le 17 janvier 2019

Source : <https://www.jiemian.com/article/2802650.html>

CHINE : CITIBANK REVOIT A LA BAISSSE LES PREVISIONS DE BENEFICES DES PRODUCTEURS AUSTRALIENS DE POUDRES DE LAIT INFANTILES BELLAMY'S ET A2 MILK EN 2019

L'application prochaine des nouvelles réglementations et des contrôles de plus en plus stricts sur les poudres de lait infantiles en Chine sont les principales raisons de cette inquiétude.

Les marques étrangères, notamment australiennes, rassurent toujours les consommateurs chinois, encore échaudés par le scandale sanitaire du lait frelaté des compagnies nationales en 2008. Aujourd'hui, le secteur agroalimentaire australien capitalise sur le pouvoir d'achat grandissant des Chinois, très intéressés par la qualité de son lait infantile. La Chine est en effet devenue le premier marché à l'export de l'Australie pour ce produit. Cependant, les autorités du pays ont entrepris un vaste plan pour restaurer la confiance dans les produits locaux. Elles renforcent les contrôles de qualité et pourraient sous peu obliger les entreprises étrangères à soumettre une demande de réenregistrement. Un plan qui a produit ses effets : Citibank a indiqué à ses clients investisseurs qu'en 2019, le bénéfice par action des producteurs australiens de poudre de lait infantile Bellamy's et A2 Milk devrait respectivement baisser de 9 % et 2 %. En 2018, il est à noter que les marques chinoises représentaient 47 % de parts de marché du lait infantile en Chine. Elles occupent une position dominante dans les villes chinoises de 3^{ème} et 4^{ème} rang.

Thématique : poudre de lait infantile – Bellamy's/A2 Milk – mesure de contrôle – baisse de bénéfice

Date : le 18 janvier 2018

Source : <https://aocai.com.au/articles#content/125206>

CHINE : IMPACT DE LA BAISSSE DU NOMBRE DES NAISSANCES EN 2018 SUR LE MARCHE DES POUDRES DE LAIT INFANTILE

Suite de la baisse du taux de natalité ainsi qu'à la mise en application de l'enregistrement pour les poudres de lait infantiles, le marché chinois s'oriente de plus en plus vers des produits hauts de gamme.

D'après les données publiées par le Bureau national des statistiques chinois le 21 janvier dernier, en 2018, le nombre de nouveau-nés chinois s'élevait à 15,2 millions, soit 2 millions de moins qu'en 2017. Le taux de naissance en 2018 était de 10,9 %, soit une baisse de 12 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse du taux de natalité a suscité des inquiétudes pour le futur du marché chinois des poudres de lait infantiles. Impactés par cette nouvelle, les prix

d'action de plusieurs producteurs laitiers chinois ont baissé (-0,98 % pour Mengniu, -1,41 % pour Yili, -1,4 % pour Guangming, etc.).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Chine a commencé l'application de la politique de deux enfants par famille, mettant ainsi fin à 35 années de politique de l'enfant unique. A l'époque, il était prévu que l'augmentation des naissances atteigne 1 million par an sur la période 2016 – 2018. Dans les faits, à l'exception de l'année 2016, les taux de naissance en 2017 et en 2018 ont connu une baisse.

Suite à cette baisse constatée et à l'obligation d'enregistrement des poudres de lait infantiles, le marché chinois s'oriente de plus en plus vers des produits hauts de gamme. À l'heure actuelle, 80 % du marché des produits haut de gamme est occupé par les marques étrangères. Plusieurs entreprises chinoises leader dans le secteur ont investi dans un outil de production à l'étranger. D'après un rapport de Gao Hua Securities, durant les deux dernières années, la part de marché des poudres de lait infantile haut de gamme sur le marché chinois a augmenté, passant de 12 % en 2016 à 23 % en 2018. Cette tendance devrait se poursuivre.

Thématique : taux de naissance – Chine – baisse – poudre de lait infantile – haut de gamme

Date : le 23 janvier 2019

Source : http://food.china.com.cn/2019-01/23/content_74401080.htm

CHINE : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE PEUT-IL PERMETTRE A LA REGION DU NORD-EST DE LA CHINE DE DEVENIR UNE TERRE DE VIN RECONNUE DANS LE MONDE ?

Le changement climatique transforme considérablement les métiers de la filière vinicole en Chine et dans le monde.

La production de vin est extrêmement sensible aux conditions environnementales telles que la température, la lumière et les précipitations, ces éléments affectant grandement la qualité des raisins. Les conditions climatiques, quant à elles, touchent les processus de vinification, de stock et de logistique impactant ainsi les métiers de vitiviniculture. Ces changements peuvent également représenter une aubaine pour la région du nord-est de la Chine.

La Chine est devenue le pays dont la croissance de consommation de vin augmente le plus rapidement au monde. En 2017, le pays était déjà le 7^{ème} plus grand pays producteur de vin, le 5^{ème} plus grand marché de consommation et le 2^{ème} plus grand pays de viticulture.

La plantation de vignes en Chine a atteint 847 000 hectares en 2016. L'augmentation de la superficie de la plantation de vigne et le développement des métiers vinicoles ont grandement accéléré les avancées technologiques dans la filière. De plus, le réchauffement climatique de ces dernières décennies a également permis l'expansion de superficies vinicoles dans le nord-est de la Chine.

Au cours des 100 dernières années, la température moyenne annuelle de la Chine a augmenté d'environ 0,5 à 0,8 degrés, élargissant ainsi les surfaces de plantation de raisins de 100 à 160 kilomètres vers le nord de la Chine.

De 1951 à 2017, les 92 appellations du vin de la Chine ont bénéficié d'une augmentation de la température pendant la saison de maturité des raisins. Dans certaines régions vinicoles, la température augmente de plus de 1°C tous les 10 ans, ce qui conduit à une augmentation d'acide gluconique qui rend les vins plus riches en arômes et augmente la concentration d'alcool.

Selon certains experts, l'Angleterre, la Pologne et l'Autriche pourront également produire les meilleurs vins du monde grâce aux changements climatiques.

Thématique : changement climatique – plantation de vignes – nord de la Chine

Date : le 23 janvier 2019

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2019/1/1-80403.html>

CHINE : SIGNATURE D'UNE DECLARATION CONJOINTE SUR LE COMMERCE ELECTRONIQUE PAR 75 PAYS MEMBRES DE L'OMC

Sur la base d'accords actuels et dans le cadre de l'OMC, les différents pays lancent les négociations sur des sujets relatifs à la vente en ligne.

Le 25 janvier, lors d'une conférence non officielle au rang ministériel au sujet du commerce électronique, menée à l'occasion du Forum DAVOS en Suisse, 75 pays membres de l'OMC (Australie, Japon, Singapour, États-Unis, Union européenne, Russie, Brésil, Nigeria, Birmanie, Chine, etc.) ont signé la « Déclaration conjointe sur le commerce électronique ». Sur la base d'actuels accords et dans le cadre de l'OMC, les différents pays lancent les négociations sur des sujets relatifs à la vente en ligne. Selon la déclaration conjointe, les membres réaffirment l'importance du commerce électronique mondial et les possibilités qu'elle offre. Cette initiative vise à accroître les avantages du commerce électronique pour les entreprises et les consommateurs à travers le monde.

Le ministère du Commerce chinois affirme que la Chine appuie la création de règles sur le commerce électronique par les membres de l'OMC. Cela aidera à relancer les négociations de l'OMC et à faire avancer les réformes nécessaires, permettant à l'organisation de mieux répondre à la demande de l'industrie et de renforcer la confiance dans le système commercial multilatéral et la mondialisation économique.

Thématique : DAVOS – commerce électronique – déclaration conjointe – OMC

Date : le 25 janvier 2019

Source : <http://www.mofcom.gov.cn/article/ae/ai/201901/20190102830332.shtml>

CHINE : LE MARCHE DES PRODUITS SURGELES EN CHINE DEPASSE LES 120 MDS CNY (16 MDS EUR)

Plus de 90 % sont destinés à la consommation à domicile et moins de 5 % dans la restauration.

Selon le rapport publié par Frost & Sullivan, le marché chinois des produits surgelés est passé de 82,80 Mds CNY (11 Mds EUR) en 2013 à 123,05 Mds CNY (16 Mds EUR) en 2017, soit un taux de croissance annuel moyen de 10,5 %. La consommation d'aliments surgelés en Chine est en train de passer progressivement de la consommation saisonnière à la consommation quotidienne. À l'heure actuelle, plus de 90 % sont consommés à domicile et moins de 5 % dans la restauration. Ce phénomène s'explique principalement par les habitudes de consommation des jeunes en milieu urbain. En outre, les aliments surgelés ne contiennent pas de conservateur, ce qui est également conforme aux préoccupations des consommateurs en matière de santé. Les restaurants de fondues chinoises, des raviolis et de nouilles sont les principaux utilisateurs d'aliments surgelés.

La logistique de la chaîne du froid en Chine connaît une période de progrès rapide mais est encore en phase de développement. Selon les statistiques du ministère du Commerce, les taux d'utilisation de la chaîne du froid lors de la transportation des fruits, des légumes, de la viande et des produits aquatiques en Chine sont respectivement de 22 %, 34 % et 41 % puisque la plus grande partie des produits frais circule encore à température ambiante.

Thématique : produits alimentaires surgelés – consommation à domicile – restaurant – chaîne du froid – logistique

Date : le 24 janvier 2019

Source : <http://www.cnfood.cn/xinjingji134603.html>

GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET SOURCES D'INFORMATION

ACRONYMES

CAIQ	Chinese Association of Inspection and Quarantine
CAPM	China Supply and Marketing Agricultural Production Wholesale Market Holding Co. Ltd
CNY	RMB, devise chinoise
EUR	Euro, devise de l'Union européenne
GACC	Administration générale de la douane chinoise
LMR	Limites maximales applicables aux résidus

MARA	Ministry of Agriculture and Rural Affairs
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
SAMR	Administration nationale pour les régulations de marché
TFDA	Taiwan Food and Drug Administration
TWD	Taiwan Dollar, devise taiwanaise

SOURCES D'INFORMATION

WWW.SCMP.COM

Site Internet du journal quotidien South China Morning Post. Il s'agit d'un journal quotidien anglophone hongkongais fondé en 1903 qui couvre les événements politiques, économiques et sociaux à Hong Kong, en Chine continentale et à l'international. Il est le journal de référence de la presse anglophone à Hong Kong.

WWW.FOODNEXT.NET

Créée en 2015, Foodnext est une plateforme en ligne de média spécialisée dans l'industrie agroalimentaire, cette plateforme a pour but de démocratiser la culture gastronomique ainsi que les connaissances scientifiques sur l'alimentation à Taïwan, elle organise régulièrement les conférences et les ateliers en collaboration avec des influenceurs/blogueurs.

WWW.THEPAPER.CN

Il s'agit de la version électronique du journal « Oriental Morning Post » basé à Shanghai. Le site est spécialisé en reportages sur des événements d'actualité et nouvelles politiques.

WWW.SAMR.SAIC.GOV.CN

Site internet officiel de l'Administration nationale pour les régulations de marché.

HTTP://FINANCE.SINA.COM.CN

Rubrique financière du site www.sina.com.cn, appartenant à la société SINA Corporation (NASDAQ GS : SINA), société de communication en ligne dédiée aux chinois et à la communauté chinoise dans le monde.

WWW.CQN.COM.CN

Site internet sous tutelle de l'ancienne AQSIQ, spécialisé en diffusion des politiques, lois et réglementations publiées par les autorités compétentes chinoises, des informations en temps réel et des points de vue sur la qualité des produits sur le marché international et national.

WWW.CE.CN

China economic net, site internet spécialisé sur l'économie, parrainé par le journal « Economic Daily ». Le quotidien se consacre à fournir des informations sur l'économie chinoise.

WWW.CUSTOMS.GOV.CN

Site internet de l'Administration Centrale de la Douane chinoise

WWW.JIEMIAN.COM

Site internet lancé par "Shanghai United Media Group" avec 11 collaborateurs dans les secteurs d'internet, de la finance, de la communication etc., spécialisé en fourniture d'informations pour la classe moyenne chinoise.

HTTPS://AOCAI.COM.AU

Site Web australien spécialisé en finance et investissement, fournissant des informations financières australiennes, interprétation du marché et des vues d'experts.

HTTPS://FOOD.CHINA.COM.CN

Contrôlé directement par le Bureau de la presse du Conseil des Affaires d'Etat, le site internet (www.china.com.cn) est sous tutelle de *Chine Foreign Language Administration*.

WWW.WINEINFO.COM

Site internet créé par la société Bon-wine Culture Consulting Co., Ltd., société de consulting spécialisée en communication autour de la culture du vin.

WWW.MOFCOM.GOV.CN

Site internet du Ministère du commerce chinois.

WWW.CNFOOD.CN

Site internet du journal « China Food Newspaper », un des plus importants journaux spécialisés dans le secteur des produits alimentaires.

VEILLE MÉDIATIQUE AGROALIMENTAIRE SUR LA CHINE, HONG KONG ET TAIWAN

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

REDACTEURS

Yanxia DENG – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
Jean-Charles SHADILI – Chargé de développement Agrotech bureau de Canton
Yuchen ZHOU - Chargée de développement Agrotech bureau de Pékin
Sisi WANG - Chargée de développement Agrotech bureau de Pékin
Ying LI – Chargée d'affaire export règlementaire Agrotech bureau de Pékin
Laure ELSAESSER – Chargée d'affaire Export Agrotech bureau de Pékin
Lucie ACQUAVIVA – Prospectrice Agrotech bureau de Hongkong
Dorinne TU – Chargée de développement Agrotech bureau de Taiwan
Anne GUINAUDEAU – Conseiller export bureau de Taiwan
David ROLLAND – Chef de pôle Agrotech Chine
Céline LAURANS – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact FranceAgriMer : Véronique LOOTEN – Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité / Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.